(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2025

Désignation de l'entreprise : Société AB TAXI — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 12 RUE DES MURIERS 33530 BASSENS

Numéro SIRET * : 84248179800028 — Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122024 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122023 Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014	170 000	016	170 000	170 000	
	Immobilisations corporelles *		028	18 927	030	10 147	8 780	13 571
	Immobilisations financières * (1)		040	250	042		250	250
	Total I (5)		044	189 177	048	10 147	179 030	183 821
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052			
	STOCKS — Marchandises *		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070			
		Autres * (3)	072	16 175	074		16 175	4 388
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	179	086		179	
	Charges constatées d'avance *		092		094			
	Total II		096	16 355	098		16 355	4 388
	Total général (I+II)		110	205 532	112	10 147	195 385	188 209

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	500	500
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	50	50
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	28 639	28 639
	Report à nouveau	134	78 939	80 425
	Résultat de l'exercice	136	32 888	(1 487)
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	141 015	108 127
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	19 200	40 479
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés	166	15 226	5 808
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA) 169 1 904)	172	10 518	20 575
	Comptes courants d'associés	173	9 427	13 219
	Autres dettes	175		
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	54 370	80 081
	Total général (I + II + III)	180	195 385	188 209

Certifié conforme à l'original

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	19 200
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	183
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable — En Euros.

Cegid Quadra

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2025

Désignation de l'entreprise : Société AB TAXI

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE			Exercice N clos le 31 12 2024 (1)	Exercice N-1 clos le 31 12 2023 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	
	Production vendue : biens (dont export et livraisons intracommunautaires)	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	166 931 / 135 025
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	1 516 / 3 400
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	168 447 / 138 426
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	242
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	617
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	105 375 / 81 721
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 : 1 532	244	1 639 / 1 862
	Rémunérations du personnel *		250	10 629 / 40 787
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	5 685 / 10 026
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255	254	4 975 / 3 952
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	22 / 41
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	128 942 / 138 631
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	39 505 / (206)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	723 / 719
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	5 895 / 562
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	32 888 / (1 487)
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	32 888 / 314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	
	Provisions non déductibles *		322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	5 895
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330	723
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprise nouvelles (44, sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138			342
	(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quindecies A) 181 ; Jeune entreprise innovante (44, sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991			
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements et souscriptions outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992			350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G ; Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	39 505 / 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)		356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360 206
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	39 299 / 372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable — En Euros.

SASU AB TAXI
Capital de 500 €
12 rue des Mûriers
33 530 BASSENS
842 481 798 RCS BORDEAUX

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 30 JUIN 2025

Le 30 Juin 2025, au siège social, à Lormont

Monsieur Abdelhake Boumansour, propriétaire de la totalité des 100 actions de la société, au capital de 500 €, en qualité d'associé unique et président a préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de président de la société AB TAXI, l'associé unique a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Il a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours dudit exercice.

L'associé unique a ensuite pris les décisions suivantes portant sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et sur l'affectation des résultats dudit exercice :

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 32 888 € de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice :	32 888 euros
A titre de « Autres réserves »	32 888 euros

A.B

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents et la partie des montants distribués éligibles ou non à la réfaction de 40% ont été les suivants :

Année de paiement	Montant des dividendes éligibles à la réfaction de 40%
2024	0 euros
2023	0 euros
2022	0 euros

TROISIEME DECISION

L'associé unique constate qu'aucune convention nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et entrent dans le champ d'application des dispositions de l'article 227-10 du code de commerce.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires relatifs à cette opération et en particulier au cabinet d'expertise comptable Altus Consultants AP.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique.

Abdelhake BOUMANSOUR

AB